



INFORMATION :
INSCRIPTIONS
AU PÉRISCOLAIRE
(MATIN, MIDI, NPA, SOIR)

RAPPEL :

Dès la rentrée scolaire 2016-2017, les inscriptions et annulations au périscolaire (matin, midi, NPA et soir) se feront uniquement **par le biais de planning** à remplir, à signer et à retourner par papier ou par mail en mairie et ce, de préférence avant le 20 du mois précédent, et en tout état de cause le mardi de la semaine précédente, dernier délai.

Les plannings sont disponibles sur le site Internet de la commune, <http://www.sainte-marie-aux-chenes.fr/periscolaire.html>, ou à l'accueil de la mairie.

Coordonnées :

Mairie – 2, place François Mitterrand – 57255 Sainte Marie-aux-Chênes

Courriel : periscolaire-smac@orange.fr

Fax : 03 87 61 84 93

Les appels téléphoniques ne seront pris que pour les **urgences**, au 03.87.61.71.24 selon les permanences ci-dessous :

LUNDI de 8h45 à 11h15 et de 13h30 à 15h30

MARDI de 13h30 à 15h30

MERCREDI de 8h30 à 11h15

JEUDI de 8h45 à 11h15 et de 13h30 à 15h30

VENDREDI de 8h45 à 11h15 et de 13h30 à 15h30

Ces mesures sont prises dans l'intérêt général du service et pour la sécurité de vos enfants.

En vous remerciant pour votre compréhension,

Le Maire
Roger WATRIN

